

PESTIBASE

MANUEL UTILISATEUR

version 0.9.0

Pestibase est un référentiel régional des substances et analytes¹ micropolluants² de l'eau d'origine pesticide³. Il vise à fournir une liste harmonisée de ces substances et faire correspondre les identifiants issus des référentiels nationaux et européens. Celle-ci sont accompagnées et enrichies d'une compilation d'informations analytiques, réglementaires, toxicologiques, environnementales et agronomiques ainsi que les liens de relations entre les substances : variants (dérivés⁴ et stéréoisomères⁵), métabolites⁶, ambiguïtés.

Les jeux de donnée Pestibase sont accessible sous plusieurs forme suivant le besoin et le niveau de technicité requis.

- **Portail Pestibase** : une application web qui permet d'explorer la donnée et de consulter les informations récoltées pour chaque substance, des liens rapide vers les ressources pertinentes, ainsi qu'une contextualisation des données dans le contexte breton.
- **Tableau large** : pour la consultation de la donnée et les traitements dans les tableurs (Excel) et l'informatique décisionnelle. Une ligne correspond a une substance, et chaque colonne a un attribut de celle-ci.
- **Tableau long** : pour la mise en base de donnée, l'accès programatique et les traitements. Une ligne correspond a une triade identifiant/attribut/valeur. Cette modalité d'accès permet également de consulter les sources et dates de mises à jour pour chaque information présentée dans Pestibase.
- **Package R** : qui permet l'édition d'un référentiel selon une configuration choisie, ainsi que l'accès programatique en R aux données, sources de données, correctifs et configurations.

Pestibase est développé par l'OEB et porté par le groupe de travail "Référentiel Pesticide" joignant l'ARS Bretagne, la DRAAF Bretagne, DREAL Bretagne, l'OFB, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, l'EPTB Eau & Vilaine et le SMGBO.

Sommaire

Portail Pestibase	2
Les fiches détaillées	4
Exemple d'utilisation	6
Les tableaux .csv	7
Le tableau large	7
Le tableau long	8
Substances couvertes	8
Sources d'informations	9
Dictionnaire de données	10
Glossaire	14

¹Voir glossaire : [analyte](#)

²Voir glossaire : [micropolluant](#)

³Voir glossaire : [pesticide](#)

⁴Voir glossaire : [dérivés](#)

⁵Voir glossaire : [stéréoisomères](#)

⁶Voir glossaire : [métabolites](#)

Portail Pestibase

Le portail permet de consulter des informations sur les substances référencées ou d'effectuer des recherches sur les substances référencées.

Il est disponible dans l'onglet "visualisations" de notre open-data, à l'adresse <https://data.bretagne-environnement.fr/applications/pestibase/>

Vous trouverez en bas de la page dans la rubrique "Données utilisées" le lien vers le jeu de donnée téléchargeable utilisé par le portail.

Les DONNÉES OUVERTES de l'OEB

ACCUEIL DONNÉES VISUALISATIONS RÉUTILISATIONS LA DÉMARCHE CONTACT

Pestibase - Référentiel des substances actives pesticides et biocides

L'application Pestibase permet de consulter le référentiel régional des substances actives phytosanitaires et biocides et de leurs produits de dégradations (métabolites). Cet outil est à destination des acteurs des territoires en charge du suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il permet d'accéder rapidement aux informations relatives aux substances.

Pour une utilisation plus facile, [afficher l'application en mode plein écran](#)

Contribuer

- Vous pouvez signaler un bug ou proposer une amélioration de l'outil : [Ajouter un ticket "portail"](#)
- Pour proposer une modification d'information sur une substance, utilisez le lien affiché en début de sa fiche.

Attention Ces données sont publiées à titre informatif uniquement et sont compilées à partir des sources répertoriées dans les annexes du jeu de données. L'OEB ne garantit ni leur exactitude ni leur mise à jour et décline toute responsabilité à cet égard. Elles ne se substituent en aucun cas aux textes réglementaires nationaux ou européens, ni aux notices d'utilisation des produits pesticides. Ces données ne doivent pas être utilisées sans vérification préalable, en particulier pour toute prise de décision publique, agricole ou juridique.

Visualisation publiée par **Observatoire de l'environnement en Bretagne** en utilisant l'application **Liste et fiches**

Mis à jour le 25 mars 2025

Rechercher

Nom affiché

Code sandre

CALCIUM CHLORIDE

Type : **substance commerciale**

Statut EU (phytol) : **Non autorisé**

QUATERNARY AMMONIUM ...

Type : **substance commerciale**

Fenthion oxon

Type : **substance commerciale**

SANDRE 8894 - CAS 6552-12-1

Il est recommandé d'utiliser l'application en mode plein écran en cliquant sur le lien dans la description.

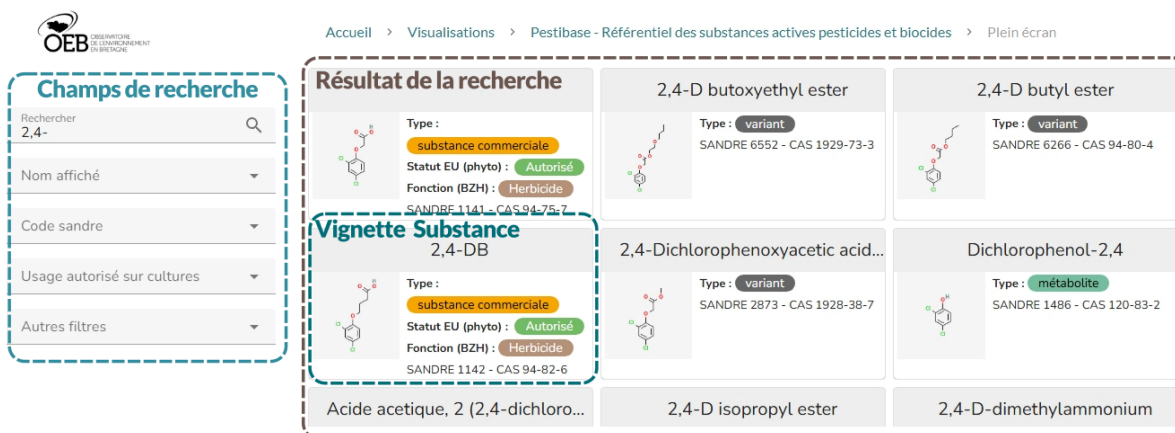


Figure 1: Plan et éléments du portail Pestibase

L'application permet d'effectuer des recherches et de filtrer les résultats.

- Recherche : pour tout nom commun de la substance ou d'un identifiant (CAS, iupac...). Appuyez sur la touche entrée une fois que vous avez renseigné le champ pour lancer la recherche.
- Nom : pour le nom commun de la substance uniquement. Une suggestion automatique est proposée à mesure que vous renseignez le nom.
- Code SANDRE : si il s'agit d'un code SANDRE. Des suggestions seront proposées à mesure que vous renseignez le code sandre, cliquez sur celle qui correspond à votre analyse.
- Autres filtres : permet de filtrer le résultat de recherche selon différentes catégories et caractéristiques de la substance recherchée.

Le résultat de la recherche s'affiche sur la droite. Les vignettes présentent les informations essentielles sur la substance :

- Une image de la structure moléculaire (si la substance est une molécule).
- Nom commun, par défaut le nom commun du référentiel sandre de la substance.
- Type
 - Substance commerciale
 - Variant: dérivé ou isomère d'une substance commerciale
 - Métabolite
 - Paramètre analytique : somme de substance ou substance exclusivement retrouvée dans le référentiel sandre
 - Autre: substance dont le type n'a pas pu être déterminé
- Statut EU, phyto et/ou biocide. Indique si la substance peut être commercialisée, incluse dans des produits et/ou utilisée à des fins phyto ou biocide dans l'union européenne.
- Fonction (BZH) : la fonction principale de la substance sur le territoire breton. Ce champ n'est pas renseigné pour les substances qui ne sont pas vendues ou plus vendues depuis plusieurs années en Bretagne.
- Identifiants : code SANDRE et code CAS

En cliquant sur la vignette, vous pourrez accéder à la fiche détaillée.

Les fiches détaillées

La fiche détaillée présente les informations regroupées en grandes parties. Une documentation détaillée de chaque attribut est disponible dans la section **Dictionnaire de Données** de ce manuel. *En fonction de la substance consultée, il est possible que certaines de ces sections soient partiellement renseignées ou absente.*

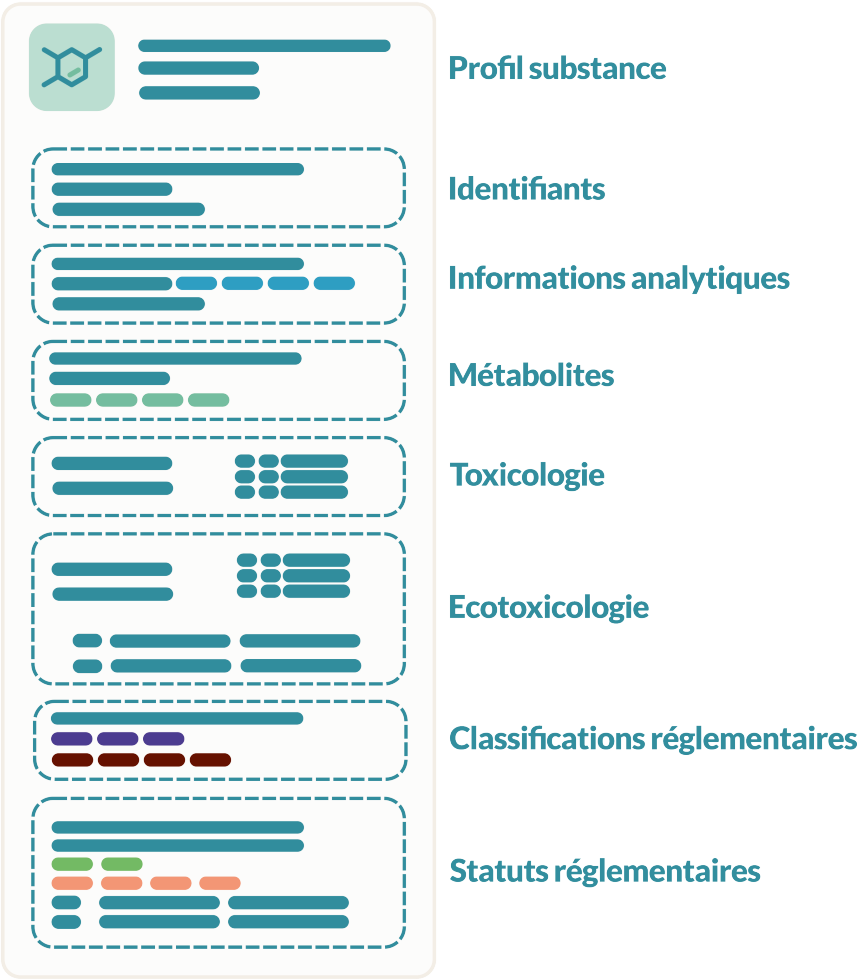


Figure 2: Plan de la fiche détaillée

Entête Sont rappelés dans l'entête les informations essentielles qui figuraient sur la vignette. Vous trouverez également :

- le **permalien** qui permet de partager un lien dirigeant directement vers la fiche de la substance
- un lien **mailto** pour ouvrir un ticket, suggérer une modification ou signaler une erreur.

Identité de la substance Cette section permet de trouver rapidement les identifiants utilisés pour cette substance dans les données que vous pouvez être amenés à consulter ou traiter. Attention, ces identifiants n'ont pas forcément le même niveau de détail et ne sont pas forcément strictement équivalents entre eux.

- Nom anglais ISO.
- Nomenclature IUPAC : détaille la structure de la molécule et, si c'est un mélange, la composition de la substance
- Numéro CAS : code international de cette substance
- Code SANDRE : identifiant utilisé dans le cadre du Système d'Information sur l'Eau (SIE)
- Numéro EC : code européen de cette substance
- CID : identifiant utilisé par PubChem, référentiel d'espèces chimiques porté par le *National Institutes of Health* étasunien.
- ID : l'identifiant unique de cette substance dans Pestibase.
- Variants : liste des variants[4] [5], et lien vers l'ensemble des variants de la substance.

Informations analytiques Cette section contient les informations relatives aux analyses dans l'eau, elle permet d'accéder rapidement aux données d'analyses enregistrées sur Nâïades et de consulter les différents paramètres analytiques qui se rapportent à cette substance.

- Lien rapide vers les données d'analyses de cette substance sur la plateforme Nâïades
- Liste des analytes[1] compris ou comprenant cette substance

Métabolites Cette section contient les noms et les liens vers les éventuels métabolites de la substance consultée et/ou les éventuelles substances mères dont elle pourrait elle-même être un métabolite.

Informations toxicologiques Cette section contient les informations relatives à la santé humaine de cette substance. A gauche sont présentées les valeurs réglementaires ou les valeurs guide, tandis que dans le tableau de droite se trouvent (si elles existent) une vue des résultats d'études de toxicité renseignées dans Agritox et publiée par l'ANSES.

Informations ecotoxicologiques Cette section contient les informations relatives à l'impact environnemental de cette substance (dans le milieu aquatique). A gauche sont présentées les valeurs réglementaires ou les valeurs guide, tandis que dans le tableau de droite se trouvent (si elles existent) une vue des résultats d'études d'éco-toxicité renseignées dans Agritox et publiée par l'ANSES.

Paramètres physico-chimiques liés au comportement dans l'environnement Cette section contient les propriétés physico-chimiques calculés par QSAR [7] pour l'ensemble des substances admissibles [8] de Pestibase. Ces valeurs sont le résultat d'une modélisation et peuvent différer des valeurs expérimentales et empiriques. Certaines de ces propriétés sont très sensibles aux paramètres réels de l'environnement (composition physique et chimique des sols, microorganismes présents, humidité et ensoleillement...). Les informations présentées permettent d'estimer la dispersion et la persistance de la substance dans l'environnement (eau, sol et sédiments).

Classifications réglementaires Cette section contient des classifications réglementaires nationales (class. redevance pollution diffuse) et européennes (Classification, catégories et mentions de danger) de la substance consultée.

Statut réglementaire Cette section contient les informations relatives au statut réglementaire de la substance au niveau européen et leurs usages autorisés au niveau national.

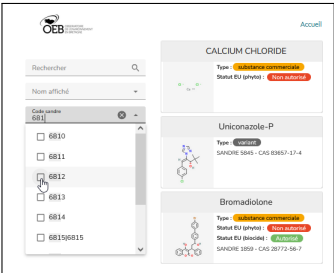
Pour qu'un produit phytosanitaire (produit de protection des plantes ou PPP) soit vendu et utilisé en France, il faut à la fois que les substances actives qu'il contient aient fait l'objet d'une autorisation au niveau européen **et** que le produit (c'est-à-dire sa formulation complète et ses usages) ai fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour la France. Les produits biocides sont soumis à un processus apparenté : les substances actives qui les composent doivent faire l'objet d'une autorisation européenne ou d'une inscription à l'Annexe I (pour les substances peu préoccupantes) de la Règlementations des produits biocides (BPR) No. 528/2012, **et** les produits doivent faire l'objet d'une AMM pour la France ou au niveau européen.

Les statuts d'autorisations présentées dans cette section concernent donc les autorisations **européennes** des **substances actives**. Pour les substances phytosanitaires, des informations relatives aux usages sont disponibles. Elles ne tiennent pas compte des éventuelles période de grâce ni des dérogations permises par les réglementations européennes. Ces informations concernent les **produits** qui contiennent la substance active consultée.

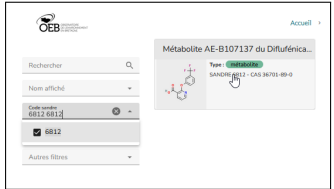
Exemple d'utilisation

Vous recevez un résultat d'analyse avec une concentration élevée du paramètre "6812 - Ac.Trifluorophenoxy nicotin".

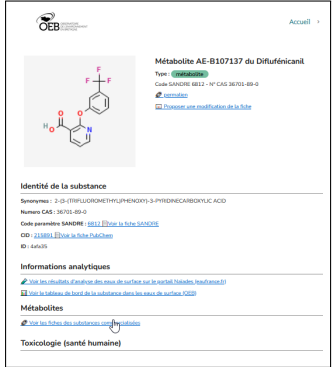
Vous ne connaissez pas cette substance et vous cherchez à identifier sa potentielle origine.



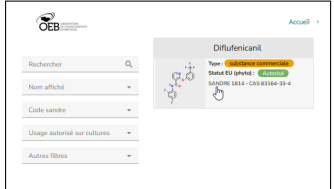
Sur le portail, dans le champ de recherche "Code sandre", renseignez le code sandre 6812 et cliquez sur la suggestion.



Un résultat unique de recherche apparait sur la droite. La substance associée au paramètre 6812 est un métabolite du diflufenicacil. Vous cliquez sur la vignette pour consulter la fiche détaillée de ce métabolite



Comme beaucoup d'autres métabolites, peu d'informations sont disponible à son sujet. Vous trouverez davantage de renseignement sur la fiche des substances précurseurs : dans la section métabolite, cliquez sur "Voir les fiches des substances commercialisées"



Un seul précurseur commercialisé de la substance est référencé dans pestibase : le Diflufenicacil. La vignette vous informe que le Diflufenicacil est un herbicide autorisé, expliquant en partie la quantification de son métabolite dans l'eau.

Figure 3: Exemple de navigation

Les tableaux .csv

Ils peuvent être téléchargés sur l'open-data de l'OEB :

<https://data.bretagne-environnement.fr/datasets/eau-substances-actives-pesticides-metabolites-referentiel-pestibase>

Ou, pour chaque version de pestibase, dans les publications du dépôt de code de l'OEB :

<https://gitlab.bretagne-environnement.fr/referentiel-pesticides/ReferentielPesticidesBzh/-/releases>

Le tableau large



Figure 4: Téléchargement du tableau "format large"

Chaque ligne du tableau large correspond a une substance.

Les attributs qui peuvent avoir plusieurs valeurs (par exemple les identifiants des métabolites `has_metabolite`) sont concaténés par un caractère "pipe" : |.

Les attributs non renseignés pour une substance contiennent une chaîne de caractère vide ""

id	name_fr	id_cas	id_sandre	has_metabolite	">76 attributs"
0092d7	FENTHION OXON	6552-12-1	8894		...
00a21e	TRICHODERMA HARZIANUM SOUCHE T22				...
00a6b7	UNICONAZOLE-P	83657-17-4	5845		...
00b0f0	ETHOPROPHOS	13194-48-4	1495		...
00b957	DINOTERB ACETATE	3204-27-1	5742		...
00f550	FIPRONIL	120068-37-3	2009	0807d2 8927bb cb8849 e27e6f	...

Le tableau long

Il peut être téléchargé dans les pièces jointes au jeu de donnée

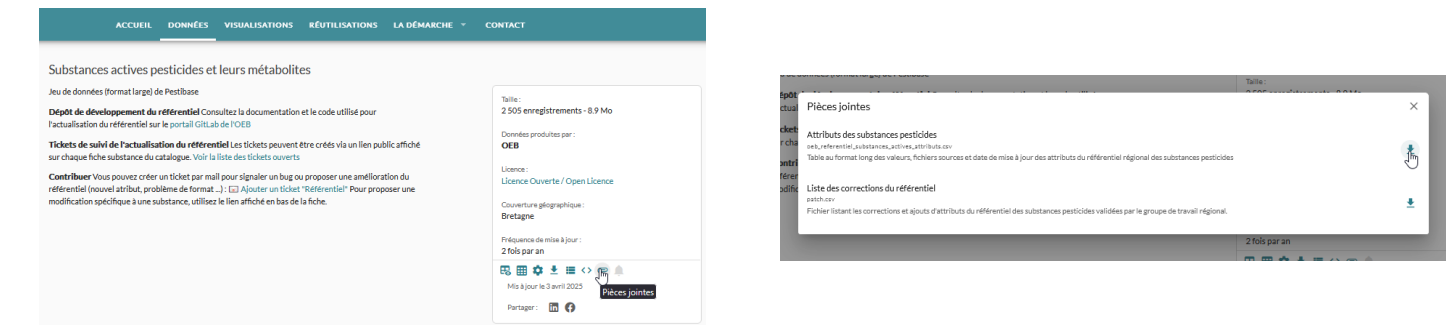


Figure 5: Téléchargement du tableau "format long"

Chaque ligne du tableau “format long” correspond à une triade identifiant/attribut/valeur. Une substance peut donc avoir plusieurs valeurs pour un même attribut, et ces valeurs peuvent provenir de sources différentes.

Chaque information du référentiel Pestibase peut ainsi être rattachée à un document source (identifiant de téléchargement `rid`) et à sa date de mise à jour. Ce format est le plus adapté à la mise en base de donnée.

id_pestibase	id	attribute	value	updated	source_file	rid
868dc1f4-a96f-5449-b81d-fffba748439a	a93cea	name_fr	IPRODIONE	2026-03-16	perimetre	perimetre
868dc1f4-a96f-5449-b81d-fffba748439a	a93cea	has_metabolite	a93cea	2026-03-11	norman-swisspest_swisspest-s60_2026-03-11.csv	swisspest-s60
868dc1f4-a96f-5449-b81d-fffba748439a	a93cea	has_metabolite	3c7e76	2026-03-11	norman-swisspest_swisspest-s60_2026-03-11.csv	swisspest-s60
868dc1f4-a96f-5449-b81d-fffba748439a	a93cea	has_metabolite	051ecd	2026-03-11	norman-swisspest_swisspest-s60_2026-03-11.csv	swisspest-s60
868dc1f4-a96f-5449-b81d-fffba748439a	a93cea	has_metabolite	2471e6	2025-03-19	metabolites_sandre-metabo_2025-03-19.csv	sandre-metabo

Substances couvertes

Pestibase repose sur une liste unifiée des substances identifiées dans les référentiels nationaux et européens. Cette liste constitue le **périmètre** de Pestibase.

Sont incluses dans pestibase les substances qui figurent dans au moins un de ces jeux de donnée :

- **European Pesticide Database (EUPDB)** : base de donnée des substances actives des produits de protections des plantes au sens de la réglementation européenne N°1107/2009 ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation selon ce règlement ou selon un règlement national ou européen antérieur, ainsi que les synergiste et phytoprotecteurs.
- **ECHA Biocide** : base de donnée des substances actives des produits biocides au sens de la réglementation européenne N° 528/2012
- **Référentiel des paramètres SANDRE** : Référentiel des paramètres de mesure définis dans le cadre du référentiel technique du Système d'Information sur l'eau. Sont incluses toutes les paramètres d'analyses identifiés sous un groupe de paramètre en lien avec les pesticides, c'est-à-dire les groupes 96 à 113 et 199 à 208.
- **Référentiel des fonctions des substances actives** selon le registre de la BNV-d publié par l'Office français de la biodiversité.

Sources d'informations

Source	Attributs renseignés	Substances renseignées	Mise à jour
OEB : Ancien référentiel pesticide	function_fr	336	2020-10-12
AELB : Ancien référentiel pesticide	pnec	214	2019-05-20
OPERA QSAR : propriétés physicochimiques modélisées	log_bcf, log_biodeg_halfife, pc_log_d55, pc_log_d74, pc_log_henry, pc_log_koc, pc_log_p, pc_log_vp, pc_log_ws, pc_pka	1627	2025-02-12
VEGA QSAR : propriétés physicochimiques modélisées	log_dt50_sed, log_dt50_soil, log_dt50_water, pc_log_hydrolysis	1627	2025-02-12
ANSES : tableau relatif aux métabolites pertinents pour les EDCH	dw_pertinence_reference, dw_pertinence_status, dw_pertinence_year	23	2026-03-11
ANSES : Tableau des valeurs sanitaires maximales (Vmax) dans les eaux à destination de la consommation humaine	vmax	175	2026-03-11
ARS : Liste des substances à surveiller dans les eaux à destination de la consommation humaine (EDCH) de l'ARS Bretagne	is_cs_ars_bzh	278	2025-01-01
BCPC : Liste des variants (sels et esters) rapportés à leurs substances mères	variant_of, has_variant	171	2025-02-20
EUPDB : Base européenne informations sur les substances actives (y compris les substances à faible risque ou candidats à substitution) et les substances de base, approuvées ou non dans l'Union Européenne.	eu_ppp_legislation, eu_ppp_status, ADI, ARfD, eu_ppp_approval_date, eu_ppp_expiry_date	1432	2026-03-11
DRAAF Bretagne : liste des usages principaux sur le territoire breton	function_bzh	256	2024-05-01
NA	in_ppp_maa	428	2025-01-06
DRAAF Bretagne : Dose unité de référence en Bretagne et catégories Hri1	dose_unite	243	2025-06-13
ECHA : Etat d'autorisation des substances actives biocides sur le marché de l'UE/EEE, conformément à la directive sur les produits biocides (directive 98/8/CE) ou au règlement sur les produits biocides [règlement (UE) n° 528/2012]	biocidal_product_type, eu_biocid_status, eu_biocid_approval_date, eu_biocid_expiry_date	323	2026-03-11
INERIS : Listes Valeurs guides, et Normes Qualité environnement	aa_eqs, aa_eqs_dw, aa_eqs_eco_psee, aa_eqs_mac	75	2026-03-11
INERIS : extraction de la base de donnée ecotox des PNEC dans différentes matrices	pnec	184	2021-12-01
Liste NORMAN (SLE S60) des pesticides et métabolites suisses.	has_metabolite	153	2026-03-11
Liste NORMAN (SLE S68) des produits de tranformation issus du HSDB dans PubChem.	has_metabolite	23	2026-03-11
Liste NORMAN (SLE S109) des perturbateurs endocriniens de PARC T4.2 (08/04/2024).	is_edc_list1	10	2026-03-11
Liste NORMAN (S32) contenant les identifiants de >68k substances REACH	id_ec	1064	2026-03-11
SANDRE : paramètre (code-sandre)	name_sandre	1476	2026-03-06
SANDRE : groupe 211, substances pertinentes à surveiller dans les eaux de surface continentales	is_pertinent_esu	97	2026-02-06
SANDRE : groupe 127, substances pertinentes à surveiller dans les eaux de surface continentales	is_polluant_esu	24	2026-02-06
SANDRE/OEB : relations métabolites-précurseur	has_metabolite	132	2025-03-19
SANDRE/OEB : relations paramètre-paramètre	included_in_measure, includes_measure	45	2025-03-06

Dictionnaire de données

DJA — ADI :

La dose journalière acceptable désigne la quantité de substance qui peut être quotidiennement ingérée par le consommateur, pendant toute la vie, sans effet néfaste pour sa santé.

DRfA — ARfD :

dose aiguë de référence, quantité maximale ingérable (ponctuelle ou une courte période), sans effet dangereux pour sa santé

NQE_MA — aa_eqs :

Norme de Qualité Environnementale, applicable dans les eaux de surface intérieures non destinées à la production d'eau potable, et visant la protection de l'environnement et de la santé humaine, moyenne annuelle, en ug/L

DCE EDCH — aa_eqs_dw :

Norme Qualité Environnement, pour les eaux destinées à la consommation humaine, moyenne annuelle, en ug/L

NQE MA PSEE eco — aa_eqs_eco_psee :

Norme Qualité Environnement, pour l'environnement, des polluants spécifiques de l'état écologie, pour les eaux continentales, moyenne annuelle, en ug/L, à valeur réglementaire

NQE CMA — aa_eqs_mac :

Concentration Maximale Admissible, applicable dans les eaux de surface intérieures visant la protection de l'environnement et de la santé humaine, en ug/L

Type de produit biocide — biocidal_product_type :

Type(s) d'usage(s) biocides

Classification RPD — class_rpd :

Classification Redevance Pollution Diffuse, selon catégories définies par art. L213-10-8 du code de l'Environnement

Catégorie de danger — danger_category :

Catégorie de danger selon GHS

Mention de danger — danger_description :

Mention de danger selon GHS

Dose unité de référence 2020 — dose_unite :

Doses unités de référence 2020 des substances actives phytopharmaceutiques pour le calcul du NODU sur la base de l'arrêté du 12 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 27 avril 2017 définissant la méthodologie de calcul et la valeur des doses unités de référence des substances actives phytopharmaceutiques

Référence de l'avis ANSES — dw_pertinence_reference :

Texte de référence de l'avis ANSES sur la pertinence du métabolite pour la surveillance des eaux à destination de la consommation humaine

Métabolite pertinent EDCH — dw_pertinence_status :

Pertinence du métabolite pour la surveillance des eaux à destination de la consommation humaine

Année de l'avis ANSES — dw_pertinence_year :

Année de l'avis ANSES sur la pertinence du métabolite pour la surveillance des eaux à destination de la consommation humaine

Date d'autorisation EU (biocide) — eu_biocid_approval_date :

Première autorisation UE en date, tout type d'usage biocide confondu

Date d'expiration d'autorisation EU (biocide) — eu_biocid_expiry_date :

Dernière date d'expiration d'autorisation UE, tout type d'usage biocide confondu

Statut d'autorisation EU (biocide) — eu_biocid_status :

Statut d'autorisation EU ECHA des biocides dans le cadre de la réglementation (UE) No 528/2012, tout type d'usage confondus

Date autorisation UE (phyto) — eu_ppp_approval_date :

Dernière autorisation UE en date (phyto), dans le cadre de la réglementation (EC) No 1107/2009 ! NE REFLETE PAS LA DATE DE PREMIERE AUTORISATION

Date fin autorisation UE (phyto) — eu_ppp_expiry_date :

Date d'expiration de la dernière autorisation EU accordée dans le cadre de la réglementation (EC) No 1107/2009 ! NE REFLETE PAS LA DATE D'INTERDICTION, surtout si substance interdite avant réglementation EU

Legislation eu (phyto) — eu_ppp_legislation :

Liens vers les réglementations pertinentes à l'autorisation ou non autorisation de la substance dans le cadre de la réglementation (EC) No 1107/2009

Statut autorisation UE (Phyto) — eu_ppp_status :

Statut d'autorisation (phyto) européen de la molécule : Approved, Not Approved, Not PPP, Pending. Dans le cadre de la réglementation (EC) No 1107/2009

Fonction d'usage principal/unique bretagne — function_bzh :

Fonction d'usage en Bretagne. Source : expertise DRAAF

Type d'usage Principal France — function_fr :

Grande fonction d'usage (herbicide, fongicide, insecticide, etc.)

Code classification — h_code :

Code du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques GHS

Usages autorisés sur cultures — has_authorized_oepp_culture :

Usages OEPP autorisés selon l'AMM pour au moins une AMM contenant la substance

Usages autorisés selon AMM — has_authorized_oepp_usages :

Usages OEPP autorisés selon l'AMM, pour au moins une AMM contenant la substance

Usages expirés selon AMM — has_expired_oepp_usages :

Usages OEPP expirés selon l'AMM

A ce métabolite — has_metabolite :

Identifiant d'un métabolite connu

Usages retirés sur culture — has_removed_authorized_oepp_culture :

Cultures ayant été autorisés pour au moins une AMM contenant la substance, mais dont l'usage a été retiré

A ce variant — has_variant :

Identifiant d'un variant (sel ou ester) connu

id — id :

Identifiant court unique des substances référencées par pestibase, obtenu par hachage d'id pestibase

Numéro CAS — id_cas :

Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstract Service de l'American Chemical Society. Il est un des identifiants reconnus internationalement pour les substances et composés chimiques.

Numéro européen EC — id_ec :

N° d'enregistrement auprès de l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes (EINECS)

Nom IUPAC — id_iupac :

Nomenclature systématique standardisée et non-ambigüe détaillant la structure de la molécule et, si c'est un mélange, la composition de la substance. Si possible, elle suit la Preferred IUPAC Nomenclature (PIN)

id Pestibase — id_pestibase :

Identifiant unique des substances référencées par pestibase au format UUID

Code SANDRE — id_sandre :

Code sandre (voir la définition du dictionnaire de donnée du SIE) est l'identifiant d'un paramètre d'analyse, c'est-à-dire une substance ou un ensemble de substance dont la concentration est détectable ou mesurable dans l'eau. Le code sandre est l'identifiant de références pour les analyses d'eau en France. Un paramètre est une propriété du milieu ou d'une partie du milieu qui contribue à en apprécier les caractéristiques et/ou la qualité et/ou l'aptitude à des usages. *Plusieurs codes sandre peuvent faire référence à un même analyte, et plusieurs analytes peuvent faire référence à un code sandre*

Dans PPP avec N° d'AMM — in_ppp_maa :

n° d'AMM du produit de protection des plantes contenant la substance active

Paramètre inclus dans la mesure sandre — included_in_measure :

Indique les paramètres sandres qui incluent ce paramètre

Paramètre inclus dans la mesure sandre — includes_measure :

Indique les paramètres sandres qui incluent ce paramètre

Liste ARS Bretagne — is_cs_ars_bzh :

Substance à surveiller dans les eaux destinées à la consommation humaine en Bretagne

Perturbateur endocrinien reconnu EU — is_edc_list1 :

Perturbateur endocrinien sur la liste I

Pertinent ESU — is_pertinent_esu :

Substance pertinente à surveiller dans les eaux de surface continentales

Polluant spécifique ESU — is_polluant_esu :

Polluants spécifiques de l'état écologique des eaux de surface

Substance commerciale biocide — is_ref_biocid :

Booléen : VRAI (TRUE) pour toute les substances référencées dans la base de donnée ECHA Biocide (cf. Périmètre)

Substance commerciale phyto — is_ref_ppp :

Booléen : VRAI (TRUE) pour toute les substances référencées dans la base de donnée EUPDB (cf. Périmètre)

Substance référencée BNVD — iss_bnvd :

Booléen : VRAI (TRUE) pour toute les substances référencées dans le référentiel des fonctions de la BNVD

Facteur de bioconcentration poisson — log_bcf :

Log Facteur de bioconcentration poisson, sans unité. Défini comme le ratio entre la concentration dans l'organisme sur la concentration dans l'eau. Plus il est élevé, plus la substance aura tendance à se bioaccumuler dans les poissons. Dès lors qu'il dépasse 0, la substance est bioconcentrée. En dessous de 1, le risque de bioconcentration est faible, entre 1 et 3 il est modéré et élevé au delà

log index demi-vie biodégradation — log_biodeg_halflife :

log_biodeg_halflife

log DT50 sédiment — log_dt50_sed :

Log(jour) de la demi-vie de dégradation DT50 dans les sédiments. Plus elle est élevé, moins la substance se dégrade rapidement dans l'environnement. Dépend fortement des caractéristiques environnementales et du microbiote.

log DT50 sol — log_dt50_soil :

Log(jour) de la demi-vie de dégradation DT50 dans le sol (en champ). Plus elle est élevé, moins la substance se dégrade rapidement dans l'environnement. Dépend fortement des caractéristiques environnementales et du microbiote.

log DT50 eau — log_dt50_water :

Log(jour) de la demi-vie de dégradation DT50 dans l'eau douce. Plus elle est élevé, moins la substance se dégrade rapidement dans l'environnement. Dépend fortement des caractéristiques environnementales et du microbiote.

Nom Anglais — name_en :

Nom standard en anglais de la substance. Si la substance en a un, il s'agit de son nom ISO

Nom Français — name_fr :

Nom standard en langue Française de la substance. Si la substance en a un, il s'agit de son nom ISO

Nom SANDRE — name_sandre :

Libellé Long associé au paramètre d'analyse

logD pH5.5 — pc_log_d55 :

LogD mesure du logP a un pH 5.5

logD pH7.4 — pc_log_d74 :

LogD mesure du logP a un pH physiologique de 7.4

log Constante de Henry — pc_log_henry :

log de la constante de Henry en atm.m3.mol-1. Tendance d'un produit à se volatiliser plus elle est élevée, plus le produit a tendance à se volatiliser (dissout dans l'eau à l'état gazeux).

log hydrolyse pH 7 — pc_log_hydrolysis :

Log de la constante d'hydrolyse à pH 7 en jours. Plus elle est élevée, plus la substance se dégrade lentement dans l'eau.

log Koc — pc_log_koc :

log du coefficient de partage (i.e. adsorption) carbone organique / eau en L.kg-1. Est un indicateur de la mobilité dans le sol, plus il est élevé, plus la substance est fixée par le sol.

Koc	<2	2-3	>3
Mobilité dans le sol	mobile à très mobile	modéré	très peu mobile à immobile

Koc	<2	2-3	>3
Risque de persistance sol et sédiments	faible ou nul	modéré	élevé à très élevé
Risque de transfert dans les eaux	élevé	modéré	faible
Exemple	Atrazine déséthyl, un métabolite de l'atrazine, polluant retrouvé des eaux souterraines malgré l'interdiction de l'atrazine en 2001.	Terbuthylazine, pesticide interdit classé Polluant Organique Persistant	DDT, pesticide interdit classé Polluant Organique Persistant

log P — pc_log_p :

Log du coefficient de partage octanol/eau, sans unité. Témoigne du caractère hydrophile ou lipophile de la substance. Il peut servir d'indicateur du risque de bioaccumulation dans les organismes vivants. Plus il est élevé, plus le risque de bioaccumulation est fort.

LogP	<3	3-5	>5
Risque de bioaccumulation	faible ou nul	risque de persistance	fort à très fort risque
Exemple	Bentazone	Chlorpyrifos	DDT, pesticide interdit classé Polluant Organique Persistant

log Pression Vapeur — pc_log_vp :

logarithme de la pression vapeur, en mmHg. Indique la capacité d'une substance à se vaporiser

log Solubilité dans l'eau — pc_log_ws :

Solubilité dans l'eau, log de Mol/L à 25°C. Une solubilité inférieure à -4 est négligeable à faible, entre -4 et -2 elle est modérée et elle est élevée au delà de -2

Poid moléculaire — pc_molecular_weight :

Poids moléculaire, g/mol

pKa — pc_pka :

Log négatif de la constante d'acidité (dans l'eau), sans unité. Plus il est bas et plus la substance est acide (et plus elle se dissocie dans l'eau)

Concentration sans effets prévisibles eau douce — pnec :

Plus basse des concentration sans effet rapportée toutes études écotox eau douce aiguës et chroniques confondues en incluant les facteurs de sécurité

Mentions autorisés produit — product_authorized_mention :

Au moins un produit contenant cette substance a cette mention

A ce variant — variant_of :

Identifiant d'une substance de référence de ce variant'

Vmax — vmax :

Valeurs de concentration sanitaires maximales dérogatoires en situation de dépassement des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Glossaire

Analyte "Espèce chimique (molécules, type ou ensemble de molécules) dont la présence et/ou la concentration est mesurée dans l'eau lors d'une analyse."

Micropolluant "Substance (minérale, biologique, organique, radioactive, etc.) dont la présence dans l'environnement est (au moins partiellement) due à l'activité humaine, dont la présence même à très faible concentration (en microgramme par litre ou moins) peut altérer ou est suspectée de pouvoir altérer biologiquement, physiquement ou chimiquement le milieu où elle est présente"

Pesticide "Selon les définitions de la Directive 2009/128/CE, c'est-à-dire une substance active d'un produit phytopharmaceutique au sens du règlement (CE) no 1107/2009 ou biocide au sens du Règlement 528/2012"

Substance active phytopharmaceutique "Substances actives, y compris micro-organismes visant à protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tout organisme nuisible ou prévenir l'action de ceux-ci"

Biocide "Produit constitué d'une ou plusieurs substances actives, destiné à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière par une action autre qu'une simple action physique ou mécanique"

Dérivés Molécule dérivée d'une autre molécule dite 'parente', conservant l'activité et le mécanisme d'action de celle-ci, et souvent se retransformant en ce parent lors de l'utilisation. Les variants couvrent :

- les sels (au sens chimique) : composés la substance parente et un anion ou un cation qui se dissociera en solution. Ils permettent le plus souvent d'augmenter la solubilité de la substance actives dans l'eau. Exemples : le Glyphosate a pour variant le Glyphosate trimesium, lequel qui se dissocie en glyphosate et en trimethylsulfonium dans l'eau
- les esters : Ce sont des dérivés de la molécule parente avec une structure différente. Les esters sont habituellement plus lipophiles (affinité pour les substance grasses). Cette propriété est utilisée pour faciliter l'absorption de la substance par l'organisme cible (plante, nuisible) ou augmenter la durée de contact. Exemple : le 2,4-D ester est un variant du 2,4-D, dans l'eau ou les tissus de la plante.

Stéréoisomères "Molécules structurellement identique mais dont la disposition relative dans l'espace diffère. Deux stéréoisomères d'une molécule ne partagent pas nécessairement les mêmes propriétés physicochimiques (diastéréoisomères) ou biologiques (diastéréoisomères et énantiomères). Ces variants sont habituellement produits"

Métabolites "Les métabolites sont les produits de dégradation directs ou indirects d'une substance active. Ils peuvent être produits par l'organisme ciblé par la substance active, les autres organismes exposés à la substance, et le microbiote du milieu où la substance est appliquée. Par exemple, le métolachlore (herbicide) est (entre autre) transformé et excrété en 'Métolachlore CGA 37735' par le corps des mammifères. Dans les eaux de surface, le métabolite 'Métolachlore OXA' est retrouvé à la suite de la dégradation du Métolachlore dans l'environnement. *! Sont également inclus certains produits de dégradations abiotiques dans l'environnement, c'est-à-dire issus de la dégradation physicochimique de la substance active par l'eau, la lumière et la température*"